

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 348-97 du 19 mars 1997, monsieur Pierre Ducros était nommé de nouveau membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, que son second mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 348-97 du 19 mars 1997, monsieur Hung Bui-Quang était nommé membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, à titre de personne représentative des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, pour un premier mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de monsieur Pierre Ducros;

ATTENDU QUE la consultation prévue par la loi a été effectuée;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation:

QUE madame Dominique Vachon, vice-présidente et économiste en chef, Banque Nationale du Canada, soit nommée membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, à titre de personne représentative des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, pour un premier mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de monsieur Pierre Ducros;

QUE monsieur René Roy, secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), soit nommé membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, à titre de personne représentative des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, pour un premier mandat de trois ans à compter des présentes.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

35853

Gouvernement du Québec

### **Décret 314-2001, 28 mars 2001**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la 79<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), les 3 et 4 avril 2001, et à la réunion conjointe du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et des ministres provinciaux responsables du marché du travail, le 4 avril 2001, qui se tiendront à Toronto (Ontario)

ATTENDU QUE se tiendront à Toronto (Ontario), les 3 et 4 avril 2001, la 79<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et la réunion con-

jointe du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et des ministres provinciaux responsables du marché du travail, le 4 avril 2001;

ATTENDU QUE l'objet de ces rencontres intéresse le gouvernement du Québec et qu'il y a lieu de ce fait pour lui de participer à ces réunions;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

QUE le ministre de l'Éducation, monsieur François Legault, dirige la délégation québécoise aux conférences du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) qui se tiendront à Toronto (Ontario), les 3 et 4 avril 2001;

QUE la délégation soit composée, outre le ministre de l'Éducation de:

Monsieur Yvan Dussault  
Sous-ministre par intérim  
Ministère de l'Éducation

Madame Nathalie Verge  
Conseillère spéciale  
Cabinet du ministre de l'Éducation

Monsieur Pierre Brodeur  
Directeur des affaires internationales et canadiennes  
Ministère de l'Éducation

Madame Sylvie Malaison  
Conseillère  
Direction des affaires internationales et canadiennes  
Ministère de l'Éducation

Monsieur Clément Bourque  
Conseiller  
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

35854